

CONSEIL D'ADMINISTRATION

- RÉUNION DU 28 JANVIER 2020 -

DELIBERATION

Numéro 20 - 01 - 007

Délibération n° 7 : La proposition de recours au vote électronique dans le cadre des élections des représentants à la commission administrative et technique (CATSIS) et au comité consultatif départemental des sapeurs-pompiers volontaires (CCDSPV).

Le conseil d'administration du Service départemental d'incendie et de secours de la Loire, convoqué le 24 décembre 2019 s'est réuni le 28 janvier 2020 à partir de 14 heures au SDIS, 8 rue du Chanoine Ploton à Saint-Etienne, sous la présidence de Monsieur Georges ZIEGLER, Président du SDIS de la Loire.

Le quorum de l'assemblée était atteint (16 membres présents et 6 pouvoirs sur un total de 22 administrateurs).

Présents :

Mesdames Solange BERLIER – Marianne DARFEUILLE – Colette FERRAND – Pascale OFFREY
Fabienne PERRIN – Clotilde ROBIN – Nadia SEMACHE.

Messieurs Jean-Claude CHARVIN – Pierrick COURBON – Georges DRU – Joseph FERRARA –
Claude GIRAUD – Claude LIOGIER – Michel ROBIN – Pierre-Jean ROCHETTE – Georges
ZIEGLER.

Excusés :

Madame Valérie PEYSSELON (pouvoir donné à Georges DRU).

Messieurs Jean-Yves BONNEFOY (pouvoir donné à Fabienne PERRIN) – Sylvain DARDOULLIER
(pouvoir donné à Colette FERRAND) – Luc FRANCOIS (pouvoir donné à Claude LIOGIER) –
Olivier GAULIN (pouvoir donné à Pascale OFFREY) – Jean-Claude REYMOND (pouvoir donné à
Georges ZIEGLER).

